



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, le 24 avril 2024

Rebâtir Notre-Dame de Paris reçoit la certification PEFC attestant de la durabilité de la ressource en bois de chêne massif utilisée pour la reconstruction des charpentes de la cathédrale

Alors que la reconstruction en bois de chêne massif de l'ensemble des charpentes de la cathédrale Notre-Dame de Paris est achevée, PEFC France, aux côtés de l'Institut technologique FCBA, a officiellement remis à l'établissement public Rebâtir Notre-Dame de Paris, maître d'ouvrage du chantier de restauration, la certification de projet PEFC. Cette certification atteste de l'origine durable des matériaux en bois de chêne massif mis en œuvre et du caractère responsable des travaux conduits par l'établissement public, maître d'ouvrage, et les architectes en chef de monuments historiques, maîtres d'œuvre, de ce chantier.



Christine de Neuville (PEFC France), Philippe Jost (Rebâtir Notre-Dame de Paris) et Rémi Fromont, architecte en chef des monuments historiques, entourés de l'ensemble des représentants de la filière forêt-bois française © David Bordes - Rebâtir Notre-Dame de Paris



Christine de Neuville, présidente de PEFC France, Philippe Jost, président de l'établissement public Rebâtir Notre-Dame de Paris, Rémi Fromont, architecte en chef des monuments historiques © David Bordes - Rebâtir Notre-Dame de Paris

Un engagement au service du patrimoine culturel et naturel

Les charpentes médiévales de la nef et du chœur, construites au 13^{ème} siècle, et celles de la flèche de Viollet-le-Duc et des deux bras du transept, datant du 19^{ème} siècle, ont été détruites dans l'incendie du 15 avril 2019. Elles ont été reconstruites à l'identique, dans le respect des techniques et de leur matériau d'origine, le **bois de chêne massif**.

En reconstruisant en bois la charpente de Notre-Dame de Paris, dont une partie – le grand comble – est aussi appelée « la forêt », l'histoire commune de la cathédrale et des forêts françaises continuera de s'écrire pour les prochains siècles.

Comme Notre-Dame de Paris, les forêts françaises sont des symboles vivants de notre patrimoine culturel, matériel et immatériel ; il est important de les préserver et d'assurer leur longévité pour les transmettre aux générations futures.

L'engagement de toute une filière

Dans un élan de solidarité, l'ensemble de la filière forêt-bois française s'est mobilisé pour fournir les bois nécessaires aux besoins du cahier des charges établi par les architectes en chef des monuments historiques, maîtres d'œuvre de ce chantier exceptionnel. Acteurs des forêts domaniales, des forêts communales, coopératives forestières, experts forestiers, propriétaires privés et entreprises de transformation se sont investis pour que chaque étape de la reconstruction des charpentes soit réalisée dans une démarche de gestion forestière durable, permettant de maintenir l'équilibre entre les dimensions économiques, sociales et environnementales de la forêt.

Cette approche systémique permet le renouvellement des forêts dont les bois sont issus, d'en maintenir la multifonctionnalité tout en préservant leur diversité, leur vitalité, leur productivité et leur capacité de régénération.

La certification de projet PEFC : la preuve d'un engagement

Cette certification développée par PEFC permet d'attester, d'une part, qu'au moins 70 % du volume total des bois utilisés sont certifiés PEFC, garantissant la mise en œuvre d'exigences de certification forestière PEFC laquelle définit et contrôle un ensemble de règles de gestion forestière applicables par tous les intervenants en forêt (propriétaires forestiers, gestionnaires forestiers, exploitants forestiers, entrepreneurs de travaux forestiers). D'autre part, la mise en œuvre de la chaîne de contrôle PEFC en certification de projet atteste que toutes les parties impliquées dans la réalisation d'un projet de construction ou de rénovation, qu'elles soient des entreprises certifiées ou des sous-traitants, ont mis en application les principes de contrôle définis par PEFC, qui permettent de suivre les flux de bois certifiés à chaque étape, de leur transformation et de leur commercialisation.

Aujourd'hui, grâce aux 35 scieries certifiées PEFC impliquées dans le projet, dont la majorité est certifiée PEFC, aux 175 forêts certifiées PEFC, et à l'utilisation à plus de 80% de grumes

certifiées PEFC, l'ensemble des charpentes de la cathédrale Notre-Dame de Paris bénéficie de la certification de projet PEFC.

Ainsi, la mise en œuvre des règles PEFC de gestion forestière durable d'une part, et de chaîne de contrôle d'autre part, permet la délivrance de la certification PEFC pour l'ensemble du projet de reconstruction bois de Notre-Dame de Paris, attestant de l'engagement des parties prenantes en faveur de la gestion durable des forêts et d'un chantier bois responsable sur le plan environnemental, social et économique.

« Je remercie PEFC France et l'Institut technologique FCBA pour cette certification. Elle vient saluer le remarquable engagement de l'ensemble des acteurs de la filière forêt-bois et leur soutien déterminant : l'ONF, France Bois Forêt et ses membres, les maires de communes forestières, les propriétaires privés et leurs représentants ainsi que les scieurs de la France entière, qui ont fait le choix de faire don d'un ou plusieurs arbres et de leur transformation. Je veux les en remercier chaleureusement ainsi que les taillandiers, équarisseurs et charpentiers qui ont mis leur savoir-faire au service de la renaissance de la cathédrale dans le cadre d'une restauration exemplaire. » Philippe Jost, président de l'établissement Rebâtir Notre-Dame de Paris

Christine de Neuville, présidente de PEFC France, explique que *« remettre cette certification aujourd'hui, c'est reconnaître l'engagement du maître d'ouvrage, l'établissement public Rebâtir Notre-Dame de Paris, mais aussi de toute la filière forêt-bois en faveur de la pérennité de la forêt française. Cette mobilisation hors norme de la filière pour restaurer un symbole du patrimoine français est une parfaite illustration de la vision et de la volonté que PEFC porte depuis maintenant 25 ans : réunir et offrir à l'ensemble des parties prenantes de la forêt des solutions pour faire face au défi commun qui nous attend : l'évolution des enjeux environnementaux, économiques et sociétaux de forêt en France face au réchauffement climatique et ainsi préserver la forêt française ».*

À propos de PEFC /// Créée en 1999 dans le sillage des grandes conférences environnementales, PEFC est une organisation internationale dont la vocation est de préserver les forêts et de pérenniser la ressource forestière pour répondre aux besoins en bois de l'Homme aujourd'hui et pour l'avenir. PEFC apporte la garantie de forêts gérées durablement grâce à un ensemble de règles (appelés "standards") applicables dans les forêts certifiées. Dans un objectif d'amélioration continue, ces exigences sont révisées périodiquement. Présent dans 56 pays à travers le monde, la certification PEFC rassemble autour d'une vision multifonctionnelle de la forêt qui favorise l'équilibre entre ses dimensions environnementales, sociétales et économiques, grâce à des garanties de pratiques durables et à l'implication de plus de 82 000 propriétaires forestiers et plus de 3 100 entreprises en France.

À propos de l'établissement public Rebâtir Notre-Dame de Paris /// Prévus par la loi du 29 juillet 2019, l'établissement public Rebâtir Notre-Dame de Paris a été créé le 1^{er} décembre 2019 à la suite de l'incendie du 15 avril 2019 pour assurer la conduite, la coordination et la réalisation des études et des opérations concourant à la conservation et à la restauration de la cathédrale, et particulièrement sa réouverture en 2024. L'établissement public, au sein du ministère de la Culture, a également pour mission de valoriser le chantier et les métiers et savoir-faire qui y concourent. Pour suivre l'actualité du chantier : @rebatirnotredamedeparis sur Facebook, Instagram et YouTube et rebatirnotredamedeparis.fr

A propos de l'Institut Technologique FCBA /// Créé en 1952, le centre technique industriel FCBA (Forêt Cellulose Bois-construction Ameublement) a pour missions de promouvoir le progrès technique et contribuer à améliorer le rendement et la garantie de la qualité dans l'industrie. Son champ d'action couvre l'ensemble des filières forêt-bois et ameublement : sylviculture, pâte à papier, exploitation forestière, scierie, charpente, menuiserie, structure, panneaux dérivés du bois, ameublement, emballages et produits divers...

Contact presse : Elisa CHEMINAUD-GHEERAERT - elisa.cheminaud-gheeraert@insign.fr - 06 12 45 73 43